



Rapport annuel

29 décembre 2023

ERES SCHELCHER OBLIGATIONS

SOCIETE DE GESTION

Eres gestion – 115 rue Réaumur - 75002 Paris

DEPOSITAIRE ET CONSERVATEUR

CACEIS BANK France – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

CACEIS FUND ADMINISTRATION - 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

I. Rapport de gestion	3
1. Caractéristiques générales du fonds	3
2. Rapport d'activité	5
3. Politique d'investissement	8
4. Informations règlementaires	10
5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice	13
II. Inventaire	14
III. Rapport du Commissaire aux comptes	16
IV. Comptes annuels	21

I. Rapport de gestion

1. Caractéristiques générales du fonds

Type de produit : FCPE

Nature juridique : Fonds multi-entreprises régi par les dispositions de l'article 214-164 du Code Monétaire et Financier.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Objectif de gestion :

ERES SCHELCHER OBLIGATIONS fonds de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » a pour objectif de rechercher une performance nette de frais, supérieure à son indicateur composite de 50% de l'indice Morningstar Euro Zone 3-5 ans Treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis) + 50% de l'indice Euro Short Term Rate capitalisé + 2%. Cet indicateur composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du FCPE mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans ce fonds. En conséquence, sa performance peut, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indicateur de référence et peut être inférieur à son indicateur de référence.

Indicateur de référence :

Indicateur composite : 50% Morningstar Eurozone 3-5 Yr Treasury Bond TR EUR + 50% (€STR capitalisé + 2%) (coupons réinvestis)

Morningstar Eurozone 3-5 Yr Treasury Bond TR EUR : L'indice mesure la performance des obligations d'État à taux fixe de type *investment grade*, libellées en euros, et dont l'échéance est comprise entre trois et cinq ans. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière du marché obligataire correspondant. Il n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG).

€STR capitalisé : L'euro short-term rate (€STR) reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. L'€STR est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la BCE et se base sur les échanges du jour précédent. L'€STR capitalisé intègre l'impact du réinvestissement des intérêts. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html.

Conformément au Règlement Benchmark (UE) 2016/1011, Morningstar Indexes GmbH, le fournisseur de l'indice composite est inscrit sur le registre des administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Pour toute information complémentaire, veuillez vous référer au site internet du fournisseur : <https://indexes.morningstar.com/indexes>.

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Stratégie d'investissement :

Les investissements sont réalisés dans des OPCVM et /ou FIVG (10% maximum) gérés principalement par Schelcher Prince Gestion (50% minimum).

En fonction de ses anticipations, l'allocation stratégique du FCPE évoluera en fonction de la courbe de taux (pilotage de la sensibilité) et pour la partie crédit sur des émetteurs publics et/ou privés sans référence à des critères de notation financière particuliers.

Le processus de sélection des OPC repose sur les étapes suivantes :

- une analyse qualitative des sociétés de gestion sélectionnées
- une analyse quantitative des OPC
- la définition d'une grille d'investissement précisant la proportion de chaque OPC dans l'allocation.

La stratégie de gestion du FCPE ne prend pas en compte les critères extra financiers. Ainsi, le FCPE ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale, ni ne poursuit d'objectif spécifique de durabilité. A ce titre, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités

d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités du FCPE.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activité économique durable sur le plan environnemental.

Fourchettes d'exposition

Principales fourchettes d'exposition du fonds par rapport à son actif net

Exposition	Min	Max
Obligations	90%	100%
Dont obligations spéculatives	0%	40%
Actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations	0%	10%
Marchés émergents	0%	10%
Change hors Union Européenne	0%	10%
Fourchette de sensibilité obligataire	-5	+5

Durée minimale de placement recommandée

Supérieure à 3 ans.

Cette durée ne tient pas compte du délai de blocage de vos avoirs, propre aux plans d'épargne salariale, sauf cas de déblocage anticipé prévu par le code du travail.

Profil des risques

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCPE présente une exposition aux risques suivants, au travers des fonds qu'il détient :

Risque de perte en capital : Les investisseurs supportent un risque de perte en capital lié à la nature des placements réalisés par le Fonds. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Les OPC sélectionnés dans le fonds peuvent investir dans des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser et la valeur liquidative du fonds peut baisser. Les obligations à haut rendement (40% max) sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite. Ainsi, l'utilisation des « titres à haut rendement/ high yield » peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Les OPC sélectionnés dans le fonds peuvent investir sur des marchés qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires : La performance du FCPE dépend à la fois des OPC choisis par le gérant et de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le FCPE ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du FCPE peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du FCPE peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCPE.

Risque de change (de 0 à 10% maximum) : Certains instruments financiers employés peuvent être cotés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les fonds sous-jacents sont soumis à un risque de change. La baisse d'une devise par rapport à l'Euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions (de 0% à 10% maximum) : Les OPC détenus au sein du FCP peuvent être exposés au risque actions de tout type de capitalisation. En conséquence, il supporte un risque lié à la fluctuation à la baisse de ces actifs qui entraînera une baisse de la valeur liquidative de votre FCPE. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du fonds plus importante et plus rapide.

Risque marché émergents (de 0% à 10% maximum): Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

2. Rapport d'activité

Contexte économique et financier

2023 : un grand cru pour (presque) tous les actifs

Les opérateurs de marché étaient entrés dans l'année 2023 avec une grande prudence, échaudés par la performance catastrophique de l'ensemble des classes d'actifs en 2022. Ils n'ont pas eu le temps de respirer que la tendance haussière était déjà bien installée : le CAC 40 a, par exemple, connu son meilleur mois de janvier depuis sa création en 1987. Il s'en est suivi une longue période de consolidation, entre craintes sur les banques régionales américaines et enthousiasme pour l'intelligence artificielle, dans un contexte où la hausse des taux a continué d'alimenter les peurs sur un atterrissage brutal de l'économie mondiale. Mais une brusque détente de ces derniers en fin d'année a entraîné dans son sillage l'ensemble des actifs financiers pour une fin d'année explosive.

Faillite des banques régionales US, émergence de l'intelligence artificielle, déception chinoise

L'année aura été loin d'être tranquille malgré des performances flatteuses. Le premier coup de semonce a eu lieu le 9 mars avec l'annonce de la faillite de la banque régionale américaine SVB. S'en est suivie la faillite de Signature Bank et la crainte d'une contagion au reste du secteur bancaire américain, faisant brutalement chuter les marchés financiers.

Mais l'intervention rapide de la FED, qui a apporté des liquidités abondantes aux entités en difficulté tout en assurant la reprise rapide des plus touchées, a permis d'éteindre l'incendie et d'être le point de départ d'un retour en grâce exceptionnelle des valeurs technologiques, friandes d'injections de liquidité. Ensuite, la découverte par le grand public de l'impact potentiel de l'intelligence artificielle à travers Chat-GPT, a donné un gigantesque coup de turbo à Nvidia, producteur des processeurs nécessaires à faire tourner ces programmes extrêmement gourmands mais plus généralement à l'ensemble du secteur technologique, Microsoft en tête. Les chevaux étaient lancés et malgré une correction au troisième trimestre, rien n'a pu les arrêter.

Par contraste, la position la plus consensuelle du marché, à savoir acheter des actions chinoises pour profiter de la fin des restrictions sanitaires liées au Covid et de la réouverture totale de l'économie, a tourné à la catastrophe. Alors que l'on s'attendait à un plan de relance d'ampleur, à l'image de ceux qui ont émaillé les années 2010, la stratégie chinoise de simplement limiter les dégâts dans les secteurs les plus endettés comme l'immobilier a fortement déçu. La bourse chinoise enregistre une performance négative pour la troisième année consécutive.

Fin du cycle de hausse des taux, les marchés déjà tournés vers la suite

Du côté économique, l'année fut pour le moins contrastée. Au rayon des mauvaises nouvelles on notera une croissance économique morose dans la plupart des régions, à l'exception notable des Etats-Unis. La zone euro, par exemple, est probablement rentrée en récession au quatrième trimestre 2023. D'une manière générale, les signes d'une récession mondiale synchronisée en 2024 se multiplient, avec un faible appétit des entreprises et des ménages pour s'endetter et investir.

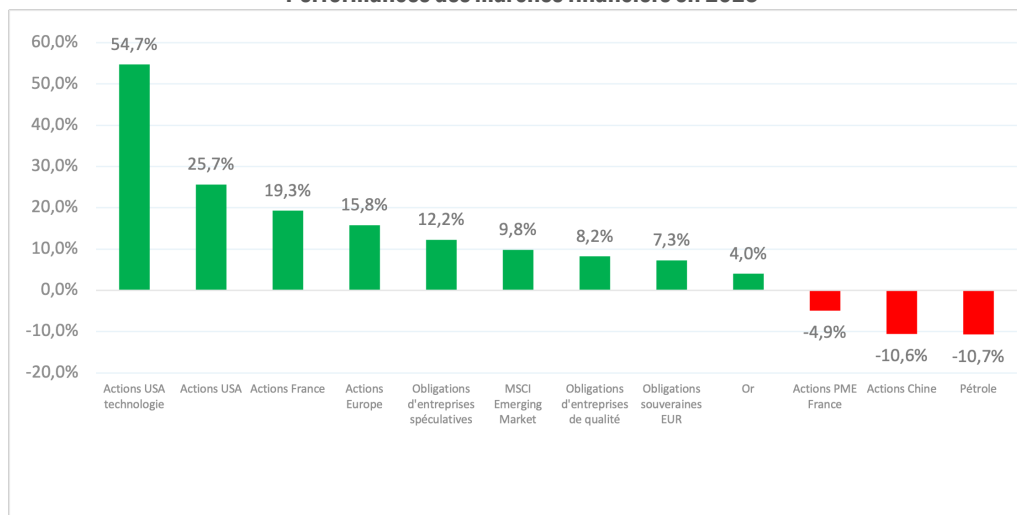
Les marchés ont préféré voir le verre à moitié plein. D'une part la croissance de la première économie mondiale a tenu le choc, d'autre part, l'inflation a nettement ralenti, permettant d'écarter les scénarios de hausse de taux les plus extrêmes. Au quatrième trimestre, le marché a même pu entrevoir une année 2024 où les banques centrales européennes et américaines auront une marge de manœuvre pour assouplir leur politique monétaire.

Les premiers seront les derniers

L'une des plus grandes particularités de 2023 a été d'être le miroir inversé de 2022 en termes de performance pour une grande partie des marchés actions : les valeurs technologiques, en chute libre en 2022 ont largement mené la danse en 2023, dans le sillage de la performance exceptionnelle des plus grosses capitalisations américaines. Après avoir été à l'agonie en 2022, les marchés des obligations souveraines et d'entreprises ont également réalisé une excellente année, effectuant notamment un grand rattrapage au cours du dernier trimestre

Les vainqueurs de 2022 comme les matières premières et les entreprises qui leur sont liées, se retrouvent en queue de peloton. Les marchés actions britanniques, qui avaient également produit un rendement positif en 2022, ont réitéré en 2023 mais en finissant loin derrière les indices des autres pays du vieux continent. Deux exceptions à ce tableau : les PME françaises et les actions n'ont pas rebondi et ont enchaîné une nouvelle baisse annuelle. Pour les premières citées, cet état de fait très inhabituel a poussé leur valorisation relative à un plus bas depuis la crise de 2008. Suffisant pour espérer des jours meilleurs ?

Performances des marchés financiers en 2023



Sources : Eres gestion, Bloomberg. Performances des indices de marché en 2023, en devises de libellé et dividendes réinvestis. Liste des indices utilisés : CAC 40 NR EUR, Euronext PEA-PME 150 GR EUR, Stoxx 600 NR EUR, S&P 500 NR USD, NASDAQ 100 NR USD, Hang Seng NR HKD, MSCI Emerging Markets NR USD, Bloomberg EUR sovereign TR, Bloomberg EUR Corporate IG TR, Bloomberg EUR Corporate HY TR, Baril de Brent, Once d'or. Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Evolution des principaux indices

Libellé	2023	2022	2021	2020	2019
Euronext Paris CAC 40 NR EUR	19,26	-7,37	31,08	-5,57	29,24
Euronext Paris CAC All Tradable NR EUR	17,80	-8,36	28,30	-4,89	27,84
Euronext Paris CAC Mid&Small NR EUR	3,93	-11,97	18,58	-0,13	21,27
Euronext PEA PME 150 GR EUR	-4,90	-22,51	15,40	15,62	16,01
EURO STOXX 50 NR EUR	22,23	-9,49	23,34	-3,21	28,20
STOXX Europe 600 NR EUR	15,81	-10,64	24,91	-1,99	26,82
S&P 500 NR USD	25,67	-18,51	28,16	17,75	30,70
Dow Jones USD	16,18	-6,86	20,95	9,72	25,34
NASDAQ 100 TR USD	55,13	-32,38	27,51	48,88	39,46
Hang Seng China Eq A	-16,55	-27,75	-15,96	47,94	30,94
Nikkei 225 Average NR JPY	30,40	-7,75	6,31	17,80	20,20
Morningstar Developed Market TME NR EUR	19,55	-12,65	30,95	5,97	29,82
Morningstar Global TME NR EUR	18,00	-12,67	27,57	6,26	28,76
Morningstar Emerging Markets TME NR EUR	6,46	-12,79	5,69	7,81	21,15

Libellé	2023	2022	2021	2020	2019
Euro Short Term Rate	3,31	-0,01	-0,57	-0,55	-
Euribor 3 Month EUR	3,52	0,35	-0,55	-0,43	-0,36
Morningstar Eurozone 1-3 Yr Tsy Bd GR EUR	3,44	-4,80	-0,72	0,01	0,29
Morningstar Eurozone 3-5 Yr Tsy Bd GR EUR	5,20	-9,87	-1,19	1,28	1,89
Bloomberg Global Aggregate TR Hdg EUR	4,73	-13,27	-2,23	4,24	5,10
Morningstar Global Treasury Bond GR EUR	0,18	-13,30	-0,42	0,56	7,30
Morningstar Eurozone Core Bond GR EUR	6,80	-17,28	-2,95	4,14	6,01
ICE BofA Euro High Yield TR EUR	12,01	-11,47	3,35	2,76	11,29

Performance exprimée dans la devise de libellé de l'indice.

Perspectives 2024

Dans un environnement où la croissance des bénéfices aura été au mieux nulle, les marchés ont tiré leur carburant dans l'expansion agressive de leurs valorisations, qui retrouvent des niveaux proches de ceux affichés fin 2021. Il paraît donc difficile de concevoir une poursuite du mouvement haussier sans une progression bénéficiaire des sociétés. C'est ce qu'anticipe le consensus, avec une hausse attendue des bénéfices des actions 2024 à travers le monde de l'ordre de 12%.

L'autre point qui interroge est l'attitude des banques centrales dont on attend, en Europe et aux Etats-Unis, une baisse des taux directeurs de l'ordre de 1,50%. Si elles sont amenées à faire plus, cela sera probablement mauvais signe pour la croissance et l'état de l'économie en général. Dans le cas inverse, la baisse agressive des taux (déjà intégrée dans les valorisations des actifs) pourrait être remise en question. Les actifs risqués sont donc sur un étroit chemin de crête qu'il sera difficile de traverser sans se faire au moins quelques frayeurs.

3. Politique d'investissement

Point sur l'année écoulée :

Le FCPE ERES SCHELCHER OBLIGATIONS est investi principalement sur des fonds gérés par Schelcher Prince Gestion en fonction d'une grille d'allocation arrêtée par le Comité de gestion d'ERES Gestion. Cette grille d'allocation précise les fonds sous-jacents et le pourcentage d'investissement dans chacun d'entre eux.

Allocation d'actifs du fonds

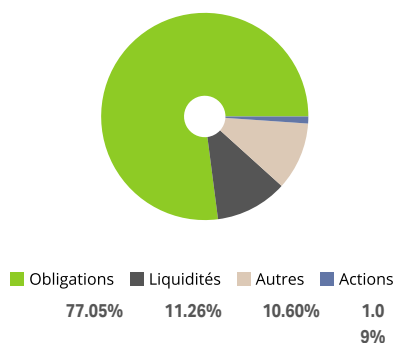
Décomposition par sous-jacents

Données au 29 décembre 2023

ERES SCHELCHER OBLIGATIONS		
FR0010705491	SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG (C)	45,0%
FR0011026707	SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES ESG (C)	38,0%
FR0007496989	SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT (I)	12,0%
FR0000284093	SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES (I)	5,0%
		100%

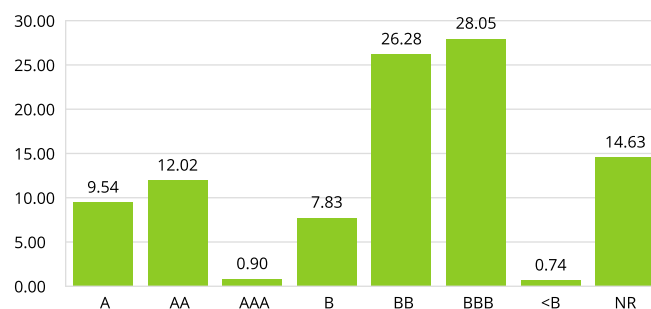
La grille d'allocation définie en Comité de gestion n'a pas été modifiée au cours de l'exercice et a été appliquée à chaque mouvement au passif.

Décomposition par type d'actifs



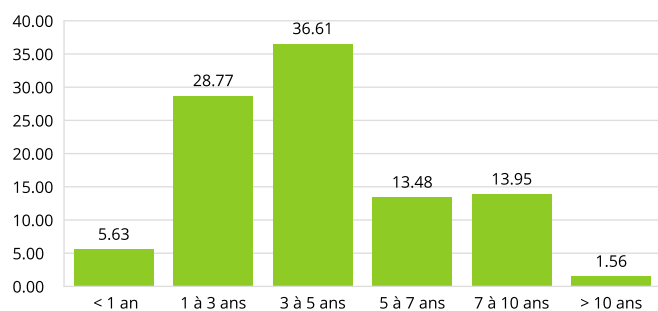
Décomposition par qualité de crédit/notation

Source : Dernières données Morningstar disponibles



Décomposition par maturité de taux (poche Obligataire)

Source : Dernières données Morningstar disponibles



Source : Dernières données Morningstar disponibles

Performance du fonds au 29/12/2023

Performance du FCPE ERES SCHELCHER OBLIGATIONS depuis le 30/12/2022

	Performance 2023	Indicateur de référence ¹
FCPE		
Part H	5.66%	4.33%
Part M	5.35%	4.33%
Part P	4.84%	4.33%

(1) 50% de l'indice Morningstar Euro Zone 3-5 ans Treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis) + 50% de l'indice Euro Short Term Rate capitalisé + 2%

L'indicateur de référence a pu évoluer au long de la période. Pour plus d'informations, se référer aux fiches fonds publiés sur le site internet rubrique : changements intervenus sur le fonds ces 5 dernières années.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPC.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Tableau récapitulatif des frais facturés à l'OPC

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part H	0.20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.43%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.66%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0.23%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	0.63%

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part M	0.50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.43%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.66%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0.23%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	0.93%

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part P	1.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0.43%
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.66%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-0.23%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1.43%

* Le coût lié à l'achat d'autres OPC tient compte des commissions de mouvement indirectes qui ne sont pas mentionnées dans le règlement du FCPE.

Montant des honoraires du Commissaire aux Comptes : 2 136€

Total facturé à l'entreprise au cours du dernier exercice clos : 3 621.52€

Placements collectifs détenus en portefeuille qui sont émis par Eres gestion ou une entité de son groupe : information disponible dans les comptes annuels rubrique « Autres informations » et « instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe ».

4. Informations réglementaires

Calcul du risque global :

- **Méthode de calcul de l'engagement**

La méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF. Le fonds est engagé à 100% de son actif par défaut.

- **Calcul de l'effet de levier**

100% par défaut selon la méthode brute et de l'engagement.

- **Swing Pricing**

La SGP n'a pas utilisé de swing pricing au cours de l'exercice.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Modalité de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Les critères ESG font partie des critères retenus par Eres gestion pour sélectionner les sociétés de gestion des fonds sous-jacents sans être discriminante. L'analyse porte notamment sur les points suivants :

- L'adhésion au PRI, c'est-à-dire la prise en compte simultanée des critères ESG dans la politique de gestion ;
- Les fonds labellisés ISR dans la gamme ;
- L'organisation interne pour le suivi extra financier des valeurs ou les valeurs exclues et notamment les entreprises de fabrication de bombes à sous-munitions et les mines antipersonnel ;
- La qualité de l'information sur la prise en compte des critères ESG (internet, reporting, rapport annuel...);
- La stratégie et les perspectives : Sont considérés comme ISR, les fonds disposant du Label français du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Relance, label attribué par un des trois organismes d'audit externes, certifiés par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) : Afnor Certification, EY France et Deloitte. Les fonds nourriciers de fonds ISR sont considérés comme eux-mêmes ISR. Nous privilégions les fonds de sociétés de gestion prenant en compte les critères ESG.

Parmi les principales sociétés de gestion sélectionnées, la plupart sont signataires de la charte PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) des Nations Unies. Nous n'excluons pas les gérants qui auraient une démarche ESG moins développée ou inexistante.

Les modalités détaillées de prise en compte des critères ESG sont disponibles sur notre site internet <http://www.eres-gestion.com>.

Règlement SFDR et Taxonomie :

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques. Le fonds est classé article 6.

Procédures de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Conformément à la réglementation, la politique de sélection des intermédiaires a été établie par Eres gestion en tenant compte des spécificités du programme d'activité de la société et figure sur le site internet <http://www.eres-gestion.com>.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :

Conformément à la réglementation, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet: www.eres-gestion.com et/ou auprès de Eres gestion, 115 rue Réaumur - 75002 Paris.

Rémunération des distributeurs tiers :

Les frais et commissions facturés à l'OPC servent également à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts par des distributeurs Tiers au groupe Eres, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

La rémunération d'un Tiers Distributeur quand il existe correspond :• aux commissions maximum de souscription de l'OPC minoré le cas échéant d'un incompressible ne pouvant excéder 0,5%;• à une quote-part des frais de gestion comprise entre 35% et 50%.

Politique de vote de la société de gestion (hors titres de l'entreprise) :

Conformément à la réglementation, les informations concernant la politique de vote (politique d'engagement actionnarial) et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds.

Les principes de la politique de vote de Eres gestion sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Eres gestion a défini un seuil de 5% pour participer aux l'Assemblées Générales des SICAV. Au-delà de ce seuil, la société de gestion participe à distance à l'Assemblée Générale de la SICAV à condition qu'elle soit dûment convoquée à la réunion de cette Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice 2023, Eres gestion a identifié 12 SICAV dont le seuil de détention était supérieur à 5%. Aucune convocation n'ayant été reçue, Eres gestion n'a pas participé aux assemblées générales correspondantes.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération

Eres gestion inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes du groupe Eres tout en respectant les exigences réglementaires. Le groupe a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à Eres gestion.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus opérationnel

Le comité des rémunérations procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale, élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Eres gestion, les rémunérations sont basées sur un critère majeur : la contribution individuelle aux activités de l'entreprise.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Eres gestion <http://www.eres-gestion.com>.

B. Personnel identifié

Eres gestion a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs, afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations, afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Les dirigeants responsables : Président et Directeur Général,
- Les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Eres gestion, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières. L'entité peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Concernant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, la politique de rémunération se construit autour :

- de rémunérations fixes ;
- de rémunérations variables individuelles nulles à faibles ;
- de rémunérations variables collectives (intéressement, participation, PEE, PERCO) négociées au niveau du groupe.
- La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille.

En 2023, le total des rémunérations brutes globales versées aux 29 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 1,461,515 € dont 1,623 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent à 560,496 €.

Conformément à la réglementation, les informations sur les rémunérations figurent au rapport de gestion de la société de gestion dont un extrait peut être communiqué sur simple demande.

5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice

15/12/2023 : Modification de l'indicateur de référence : 50% de l'indice JPM EMU 3-5 (coupons réinvestis) EUR + 50% de l'indice Euro Short Term Rate capitalisé + 2% est remplacé par 50% de l'indice Morningstar Euro Zone 3-5 ans Treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis) + 50% de l'indice Euro Short Term Rate capitalisé + 2%

II. Inventaire

CACEIS

Batch Report le 03/01/24 12:01:22

PAGE 1 / 2

Inventaire sur historique de valorisation (HISIMV)

Stock : Stock adm principal au 29/12/23

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

PORTEFEUILLE : 448057 ERES SCHELCHER OBLIGATIONS

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : NPC - TYPE D'INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURSE	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<----- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
-------------	------------------------------	-------------------------------	------------	--------------------------------------	--------------	-----------------	--------	-----------------------------	--	-------------------	-----------------------------	-----------------

III - Titres d'OPCVM

OPCVM européens coordonnés et assimilables

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0000284093	SCHLCHER CONV ESG I	2,021.504	P EUR	446.2694	M 29/12/23	444.05	5	902,135.37	897,648.85	0.00	-4,486.52	4.96	
FR0007496989	SCHLCH GB HI YIELD I	450.75	P EUR	4411.2485	M 29/12/23	4772.3	5	1,988,370.26	2,151,114.23	0.00	162,743.97	11.90	
FR0010705491	SCHLCH FLEX ST D ESG C	446.381	P EUR	17229.8919	M 29/12/23	18326.73	5	7,691,096.38	8,180,704.06	0.00	489,607.68	45.24	
FR0011026707	SCHLCH OPTI INC ESG C	4,043.598	P EUR	1589.4695	M 29/12/23	1679.89	5	6,427,175.58	6,792,799.84	0.00	365,624.26	37.57	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	17,008,777.59	18,022,266.98	0.00	1,013,489.39	99.68

VIII - TRESORERIE

Dettes et créances

Règlements différés

RACHEUR	Rachats a payer	-2,708.58	EUR	1.	29/12/23	1.		-2,708.58	-2,708.58	0.00	0.00	-0.01	
SOUSEUR	Souscriptions/payer	53,115.35	EUR	1.	29/12/23	1.		53,115.35	53,115.35	0.00	0.00	0.29	
Règlements différés													
								CUMUL (EUR)	50,406.77	50,406.77	0.00	0.00	0.28

Frais de gestion

FGPREUR	Frais gest rétro in	9,151.78	EUR	1.	29/12/23	1.		9,151.78	9,151.78	0.00	0.00	0.05	
FGPVIC3EUR	Frais de Gest. Fina	-82.08	EUR	1.	29/12/23	1.		-82.08	-82.08	0.00	0.00	0.00	
FGPVIC5EUR	Frais de Gest. Fina	-1,417.48	EUR	1.	29/12/23	1.		-1,417.48	-1,417.48	0.00	0.00	-0.01	
FGPVIC6EUR	Frais de Gest. Fina	-10,417.09	EUR	1.	29/12/23	1.		-10,417.09	-10,417.09	0.00	0.00	-0.06	
Frais de gestion													
								CUMUL (EUR)	-2,764.87	-2,764.87	0.00	0.00	-0.02

Dettes et créances

								CUMUL (EUR)	47,641.90	47,641.90	0.00	0.00	0.26
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------	-----------	-----------	------	------	------

Disponibilités

Avoirs en france

BOC1EUR	CACEIS Bank	11,047.43	EUR	1.	29/12/23	1.		11,047.43	11,047.43	0.00	0.00	0.06
---------	-------------	-----------	-----	----	----------	----	--	-----------	-----------	------	------	------

VIII - TRESORERIE

								CUMUL (EUR)	58,689.33	58,689.33	0.00	0.00	0.32
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------	-----------	-----------	------	------	------

PORTEFEUILLE : ERES SCHELCHER OBLIGATIONS (448057)												
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

								(EUR)	17,067,466.92	18,080,956.31	0.00	1,013,489.39	100.00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------	---------------	---------------	------	--------------	--------

CACEIS

Batch Report le 03/01/24 12:01:22

PAGE 2 / 2

Inventaire sur historique de valorisation (HISIW)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

PORTEFEUILLE : 448057 ERES SCHELCHER OBLIGATIONS

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : NPC - TYPE D'INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 18,022,266.98

Frais de gestion du jour

Frais gest rétro in :	-111.86	EUR
Frais de Gest. Fina :	2.84	EUR
Frais de Gest. Fina :	50.31	EUR
Frais de Gest. Fina :	380.55	EUR

Frais de gestion charge Entreprise

FG FIN FIX CH ENT H :	14.21	EUR
-----------------------	-------	-----

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C3 QS0009111749	ERES SCHELCHER OBL. H EUR	518,523.07	896.943	578.10	2.867732556763			607.00	578.10
C5 QS0009111723	ERES SCHELCHER OBL. M EUR	3,672,635.78	65,263.7874	56.27	20.311967673322			59.08	56.27
C6 QS0009111715	ERES SCHELCHER OBL. P EUR	13,889,797.46	866,951.5926	16.02	76.820299769915			16.82	16.02

Actif net total en EUR : 18,080,956.31

Precedente VL en date du 28/12/23 :

C3	ERES SCHELCHER OBL. H	Prec. VL :	577.72	(EUR)	Variation :	+0.066%
C5	ERES SCHELCHER OBL. M	Prec. VL :	56.23	(EUR)	Variation :	+0.071%
C6	ERES SCHELCHER OBL. P	Prec. VL :	16.01	(EUR)	Variation :	+0.062%

III. Rapport du Commissaire aux comptes



ERES SCHELCHER OBLIGATIONS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

ERES SCHELCHER OBLIGATIONS
FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ERES GESTION
115, rue Réaumur
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale ERES SCHELCHER OBLIGATIONS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ERES SCHELCHER OBLIGATIONS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**ERES SCHELCHER OBLIGATIONS****Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**ERES SCHELCHER OBLIGATIONS**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

IV. Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 022 266,98	10 404 529,04
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	18 022 266,98	10 404 529,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 022 266,98	10 404 529,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	62 267,13	23 727,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	62 267,13	23 727,92
COMPTES FINANCIERS	11 047,43	6 572,21
Liquidités	11 047,43	6 572,21
TOTAL DE L'ACTIF	18 095 581,54	10 434 829,17

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 188 788,02	10 512 284,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	11 858,58	-3 699,80
Résultat de l'exercice (a,b)	-119 690,29	-81 753,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	18 080 956,31	10 426 830,45
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	14 625,23	7 998,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	14 625,23	7 998,72
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	18 095 581,54	10 434 829,17

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	691,86	41,91
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	691,86	41,91
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	70,29	62,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	70,29	62,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	621,57	-20,30
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	97 899,78	65 094,64
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	3 621,52	9 592,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-93 656,69	-55 522,39
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-26 033,60	-26 231,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-119 690,29	-81 753,90

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur la base de la valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

Les titres de l'entreprise admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués au prix de marché. L'évaluation au prix de marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion. Ces modalités d'application sont également précisées dans l'annexe aux comptes annuels. Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Contrôleur Légal des Comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du commissaire aux comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transactions qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc....) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés au FCPE	Assiette de calcul	Taux barème	Prise en charge FCPE	Prise en charge entreprise
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion* part P (1)	Actif net	1.00% max	1.00% max	0.00 max
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion* part M (1)		1.00% max	0.50% max	0.50% max
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion* part H (1)		1.20% max	0.20% max	1.00% max
*La Société de Gestion a opté pour fusionner les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion				
Frais de gestion indirects maximum (hors commission de mouvement)	Actif net	0.80% max	0.80% max	Néant
Frais règlement/livraison : (Clé de répartition : 100% pour le dépositaire)	Prélèvement sur chaque transaction	Montant forfaitaire : 30 euros maximum	100%	Néant
Commission de surperformance directe	Actif net	Néant	Néant	Néant

(1) Les frais administratifs externes à la Société de Gestion sont pris en charge par Schelcher Prince Gestion.

• Frais de Recherche

L'ouverture d'un compte de recherche, au sens des articles 314-21 et 314-22 du Règlement Général de l'AMF, par la Société de Gestion, ne s'applique pas à ce FCPE au vu de sa politique d'investissement en fonds de fonds. En cas d'ouverture d'un compte de recherche la Société de Gestion en informera les actionnaires ou porteurs de parts du FCPE par tout moyen.

Autres frais indirects des OPC cibles :

- Les commissions de souscription indirectes sont nulles.
 - Les commissions de rachat indirectes sont nulles.
 - Les commissions de surperformance indirectes sont calculées en fonction de la pondération des fonds sous-jacent en portefeuille.
- Elle pourra être de 25% TTC maximum, au-delà d'une performance supérieure aux indices de référence tel que prévu dans les prospectus des fonds cibles.
- Les OPC cibles pourront supporter des frais exceptionnels.

Frais exceptionnels et non récurrents en relation avec le FCPE :

Le FCPE supportera en outre soit directement, soit en remboursement d'avance à la Société de Gestion, l'ensemble des dépenses liées aux, impôts, taxes, redevances, droits gouvernementaux et de coûts en vue d'une procédure pour faire valoir un droit.

Pour plus de précisions sur les frais et commissions effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DIC1 ou au rapport annuel du FCPE.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2 136,00 euros.

Changements soumis à l'information des porteurs

Néant

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H	Capitalisation	Capitalisation
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M	Capitalisation	Capitalisation
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 426 830,45	6 544 248,47
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	9 826 900,36	5 425 916,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-2 893 241,92	-1 379 297,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 101,90	6 575,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 665,18	-9 294,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-510,00	-582,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	804 197,39	-105 213,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 013 489,39	209 292,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-209 292,00	-314 505,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-93 656,69	-55 522,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	18 080 956,31	10 426 830,45

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 826 900,36	5 425 916,62
Versements de la réserve spéciale de participation	820 282,90	322 168,53
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	1 483 910,07	449 829,80
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	886 492,77	476 465,12
Abondements de l'entreprise	2 130 831,29	1 190 208,86
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	0,00	2 987 244,31
Transferts provenant d'un CET	4 505 383,33	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	2 893 241,92	1 379 297,27
Rachats	1 624 744,79	896 754,61
Transferts à destination d'un autre OPC	1 268 497,13	482 542,66

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 047,43	0,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 047,43	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	53 115,35
	Rétrocession de frais de gestion	9 151,78
TOTAL DES CRÉANCES		62 267,13
DETTES		
	Rachats à payer	2 708,58
	Frais de gestion fixe	11 916,65
TOTAL DES DETTES		14 625,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		47 641,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H		
Parts souscrites durant l'exercice	800,0300	445 613,49
Parts rachetées durant l'exercice	-108,9512	-61 763,08
Solde net des souscriptions/rachats	691,0788	383 850,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	896,9430	
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M		
Parts souscrites durant l'exercice	48 790,8484	2 651 136,08
Parts rachetées durant l'exercice	-15 839,5597	-861 684,95
Solde net des souscriptions/rachats	32 951,2887	1 789 451,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	65 263,7874	
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P		
Parts souscrites durant l'exercice	431 980,2809	6 730 150,79
Parts rachetées durant l'exercice	-126 893,5828	-1 969 793,89
Solde net des souscriptions/rachats	305 086,6981	4 760 356,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	866 951,5926	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	724,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	717,80
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 114,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	5 214,08
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	106 555,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	20 184,38

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-119 690,29	-81 753,90
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-119 690,29	-81 753,90

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-49,12	-87,97
Total	-49,12	-87,97

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 965,57	-6 496,84
Total	-10 965,57	-6 496,84

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-108 675,60	-75 169,09
Total	-108 675,60	-75 169,09

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 858,58	-3 699,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	11 858,58	-3 699,80

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	339,21	-39,91
Total	339,21	-39,91

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 405,54	-612,45
Total	2 405,54	-612,45

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 113,83	-3 047,44
Total	9 113,83	-3 047,44

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	3 072 246,64	3 905 626,74	6 544 248,47	10 426 830,45	18 080 956,31
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H en EUR					
Actif net	40 706,98	64 188,88	111 644,42	112 637,07	518 523,07
Nombre de titres	78,4119	117,7038	199,1251	205,8642	896,9430
Valeur liquidative unitaire	519,14	545,34	560,67	547,14	578,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,27	0,15	2,69	-0,19	0,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,70	-0,69	-0,75	-0,42	-0,05
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M en EUR					
Actif net	1 515 879,14	1 642 867,87	1 719 349,91	1 726 127,62	3 672 635,78
Nombre de titres	29 639,3498	30 671,0240	31 314,9215	32 312,4987	65 263,7874
Valeur liquidative unitaire	51,14	53,56	54,90	53,41	56,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,02	0,01	0,26	-0,01	0,03
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,22	-0,22	-0,23	-0,20	-0,16
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P en EUR					
Actif net	1 515 660,52	2 198 569,99	4 713 254,14	8 588 065,76	13 889 797,46
Nombre de titres	102 031,9365	142 025,9426	298 525,3548	561 864,8945	866 951,5926
Valeur liquidative unitaire	14,85	15,48	15,78	15,28	16,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,07	0,00	0,01
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,13	-0,13	-0,14	-0,13	-0,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	EUR	2 021,504	897 648,85	4,97
SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part C	EUR	446,381	8 180 704,06	45,24
SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	EUR	450,75	2 151 114,23	11,90
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	4 043,598	6 792 799,84	37,57
TOTAL FRANCE			18 022 266,98	99,68
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			18 022 266,98	99,68
TOTAL Organismes de placement collectif			18 022 266,98	99,68
Créances			62 267,13	0,34
Dettes			-14 625,23	-0,08
Comptes financiers			11 047,43	0,06
Actif net			18 080 956,31	100,00

Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS P	EUR	866 951,5926	16,02
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS H	EUR	896,9430	578,10
Parts ERES SCHELCHER OBLIGATIONS M	EUR	65 263,7874	56,27